

**AAPPMA La Gaule des Coudans**

**"Le Moulin"**

**73160 St Thibaud de Couz**

Tél 06 60 16 05 16

E Mail [gauledescoudans @ aol.com](mailto:gauledescoudans@aol.com)

## **Adhésion à l'Association "La Gaule des Coudans"**

**Tout pêcheur rivière ou lac doit remplir et retourner une demande d'adhésion.**

### **1/ Carte de pêche sur les ruisseaux des 5 communes de la vallée.**

L'Association gère les populations de truites sauvages en réalisant de nombreux travaux sur les ruisseaux de la vallée.

- Captage et entretien des sources pour avoir beaucoup d'eau dans les ruisseaux,
- Enrochement pour renforcer les berges et créer des caches,
- Elagage, nettoyage, évacuation des embâcles pour que la rivière soit bien éclairée,
- Capture de géniteurs et reproduction dans notre laboratoire,
- Inventaires piscicoles, alevinages, sauvetages.

Ces travaux sont financés par des activités lucratives du type Loto, vente de saumons fumés, fêtes...

Les 1500 heures de travail nécessaires sont réalisées par les membres actifs.

### **Tout pêcheur est dans l'obligation de participer à une activité de travail avant d'obtenir sa carte de pêche.**

Les personnes âgées de plus de 65 ans sont dispensées de ces travaux mais ils doivent obligatoirement être présent à l'Assemblée Générale en Janvier.

Pour la rivière, tout pêcheur doit faire une demande d'adhésion, **avant de se présenter à toute activité**, et la retourner à l'Association après signature et approbation.

Le pêcheur est également dans l'obligation de **noter ses captures sur sa carte de pêche et de retourner ce bilan dès la fermeture.**

Le calendrier des travaux est affiché au Lac de La Pisserotte. Tout pêcheur doit se présenter à l'heure et de se faire inscrire par le responsable. **Les retardataires ne sont pas autorisés à rejoindre des équipes déjà au travail (problème de sécurité et d'assurance).**

L'ouverture de la pêche rivière est fixée au premier Samedi d'Avril.

Les cartes peuvent être expédiées par la poste, avec 3 Euros de frais d'expédition.

### **2/ Lac de La Pisserotte: pas de journée de travail à faire.**

Les cartes sont en vente à partir du Vendredi 7 janvier, chaque Vendredi de 18h à 20h à la Salle des Fêtes de St Thibaud. Renseignements au 06 60 16 05 16.

**Aucune carte de pêche n'est délivrée chez le président ou chez les membres du bureau.**

**AAPPMA La Gaule des Coudans**  
**"Le Moulin"**  
**73160 St Thibaud de Couz**

## **Demande d'adhésion membre actif de l'AAPPMA.**

- { Nom:
- { Prénom:
- { Date de naissance:
- { Adresse:
- { Code postal:
- { Téléphone:
- { E Mail:

Je désire être inscrit comme membre actif de l'AAPPMA La Gaule des Coudans et je m'engage à faire valider annuellement mes droits de pêche sur la rivière ou sur le lac de La Pisserotte:

- Pêche sur les ruisseaux de la Vallée de Couz:  
Validation obtenue par la participation à une demi-journée de travail.  
Les invalides et membres âgés de plus de 65 ans sont dispensés, mais doivent assister à l'Assemblée Générale, ou faire acte de présence au cours d'une activité.  
Le carnet de capture est obligatoire et doit être retourné dès la fermeture.
- Pêche au lac de La Pisserotte:  
Validation obtenue en payant le montant annuel du droit de pêche.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur affiché au panneau d'information du Lac de La Pisserotte, et je m'engage à le respecter.

Fait à: \_\_\_\_\_ Le: \_\_\_\_\_

Lu et approuvé,

Le demandeur:

Le président:

Cette demande signée doit être retournée avant toute activité au sein de l'Association.

*Note:*

*Ce papier n'est pas une carte de pêche et ne donne aucun droit à celui qui l'a signé.*

*Le demandeur deviendra membre actif de l'Association dès l'obtention de la carte de pêche annuelle.*